

UN1TÉ

CRS AUTOROUTIÈRES



CARTOGRAPHIE OPJ : NON NÉGOCIABLE

Tous les OPJ des **CRS AUTOROUTIÈRES** doivent être cartographiés.

Sans exception !

Les OPJ sont essentiels :
sécurisation juridique, efficacité
opérationnelle, lien avec
l'autorité judiciaire.

Les exclure, c'est :

- nier leurs compétences,
- affaiblir les unités,
- créer des inégalités
inacceptables.



**UN1TÉ exige une cartographie JUSTE,
pour ceux qui ont déjà été exclus de la prime VP.**

Suivez-nous



UN1TÉ MI
FO

19/03/2026